



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvere

DÉCEMBRE

LE 21 DÉCEMBRE 2016

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 21 décembre 2016, au 837, 8^e Rang à Saint-Sylvere, à 19 h, après signification d'un avis de convocation requis par la loi.

Sont présents les conseillères et le conseiller suivants:
Madame Chantale Beaudoin Madame Johanne Bergeron
Madame Johanne Morissette Madame Lise Ouellette
Madame Caroline Breault Monsieur Claude Beaudoin

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Adrien Pellerin.

Est également présente madame Lyne Bertrand, directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est soumis aux membres du Conseil municipal pour adoption.

**SUR PROPOSITION DE Madame Johanne Morissette,
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
CE QUI SUIT:**

Le Conseil municipal adopte l'ordre du jour, tel que soumis.

ADOPTÉE

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017

Le maire, monsieur Adrien Pellerin demande à madame Lyne Bertrand, directrice générale et secrétaire-trésorière de présenter le budget, le tout suivi d'une période de questions pour les élus.

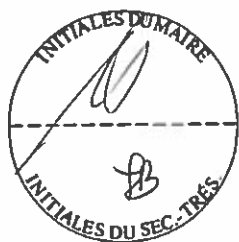
CONSIDÉRANT les dispositions prévues aux articles 954 à 957 du Code municipal du Québec RLRQ, c. C-27;

CONSIDÉRANT les explications fournies;

**EN CONSÉQUENCE,
SUR PROPOSITION DE Madame Chantale Beaudoin,
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
CE QUI SUIT:**

1. D'adopter le budget de la Municipalité de Saint-Sylvere pour l'exercice financier 2017.

REVENUS		
Taxe sur la valeur foncière	663 855 \$	
Taxe sur une autre base	179 262 \$	
Paiements tenant lieu de taxe	4 000 \$	
Transferts	114 209 \$	
Services rendus	9 869 \$	
Imposition de droits	10 650 \$	
Intérêts	3 500 \$	
Autres revenus	480 \$	
		985 825 \$



**Procès-verbaux du Conseil
de la Municipalité de Saint-Sylvere**

No de résolution
ou annotation

CHARGES		
Administration générale	254 090 \$	
Sécurité Publique	155 998 \$	
Transport	215 438 \$	
Hygiène du milieu	139 553 \$	
Santé et Bien-être	4 649 \$	
Aménagement, Urbanisme et Développement	38 467 \$	
Loisirs et culture	52 079 \$	
Frais de financement	16 431 \$	
		876 705 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
Remboursement en capital	91 620 \$	
Activités d'investissement	17 500 \$	
		109 120 \$

ADOPTÉE

2016-12-197

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL EN
IMMOBILISATIONS ANNÉES 2017-2018-2019**

CONSIDÉRANT les dispositions prévues à l'article 953.1 du Code municipal du Québec RLRQ, c. C-27;

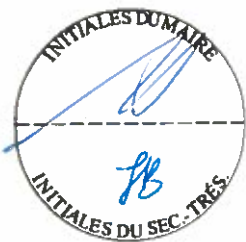
CONSIDÉRANT le dépôt du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2017-2018-2019;

EN CONSÉQUENCE,
SUR PROPOSITION DE Madame Lise Ouellette,
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
CE QUI SUIT:

1. D'adopter le dépôt du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2017-2018-2019.

	2017	2018	2019
DÉPENSES DESCRIPTIONS			
Édifice administratif	17 500 \$		
Équipements			
Protection incendie (bornes sèches)		40 000 \$	
Voirie		105 000 \$	105 000 \$
Mise à niveau – Usine eaux usées	110 000 \$		
Projets divers – Autres (Jeux d'eau)			
TOTAL DÉPENSES	127 500 \$	145 000 \$	105 000 \$
REVENUS DESCRIPTIONS			
Subvention – Taxe d'accise (TECQ)	110 000 \$		
Subvention – Transports		105 000 \$	105 000 \$
Fonds de fonctionnement	17 500 \$	40 000 \$	
Pacte rural			
TOTAL REVENUS	127 500 \$	145 000 \$	105 000 \$

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvère

PÉRIODE DE QUESTIONS

Vient la période de questions prévue à l'article 150 du Code municipal
du Québec RLRQ, c. C-27.

2016-12-198

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 H 09
SUR PROPOSITION DE Madame Johanne Bergeron,
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
CE QUI SUIT:

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil municipal lève la présente séance.

ADOPTÉE

ADRIEN PELLERIN
Maire

LYNE BERTRAND
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

